



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00439

Numéro SIREN : 790 991 087

Nom ou dénomination : CQFD Services

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/008894

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/008894**
n°de gestion : **2013B00439**
n°SIREN : **790 991 087 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 12/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CQFD Services - Société à responsabilité limitée
32 rue Monplaisir 31400 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2018858



E.U.R.L. CQFD SERVICES
Comptes Annuels au 28/02/2015

PAGE 9

BILAN ACTIF

	28/02/2015 (12 mois)			Présenté en Euros au 28/02/2014 (13 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	6 643	1 335	5 308	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 643	1 335	5 308	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements		19 899	-19 899	-19 690
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	787 539		787 539	815 639
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES	298 902	20 573	278 329	294 849
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	756		756	775
Personnel				
Organismes sociaux	63 529		63 529	
Etat, impôts sur les bénéfices	16 549		16 549	16 676
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 693		17 693	4 796
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	283 737		283 737	296 715
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION	8 504		8 504	6 704
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 477 209	40 472	1 436 737	1 416 464
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 483 852	41 807	1 442 045	1 416 464



BILAN PASSIF

	28/02/2015 (12 mois)	Présenté en Euros au 28/02/2014 (13 mois)
Capital social ou individuel	26 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation	2 650	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	132 478	
Autres réserves		
Report à nouveau	129 714	135 128
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	291 342	142 628
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	891 434	956 882
Personnel	83 970	81 912
Organismes sociaux	88 187	89 713
Etat, impôts sur les bénéfices		12 849
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 504	30 313
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	65 863	54 577
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	745	47 590
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	1 150 703	1 273 836
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 442 045	1 416 464



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	28/02/2015 (12 mois)	en 28/02/2014 (13 mois)
Ventes de marchandises	10 110 999		10 110 999	10 228 692
Production vendue biens				255
Production vendue services	72 345		72 345	165 983
Chiffres d'affaires Nets	10 183 344		10 183 344	10 394 930
Production stockée				
Production immobilisée			1 525	
Subventions d'exploitation reçues			6 250	1 175
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			400	47
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			10 191 518	10 396 152
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 705 889	9 684 930
Variation de stock (marchandises)			28 100	-815 639
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			555 817	566 543
Autres achats et charges externes			57 120	72 322
Impôts, taxes et versements assimilés			764 615	807 557
Salaires et traitements			227 129	260 055
Charges sociales			1 335	
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			19 210	23 777
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 256	2 005
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			10 363 472	10 601 550
RESULTAT EXPLOITATION			-171 953	-205 398
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			235	334
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			235	334
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			235	334
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-171 718	-205 064



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	28/02/2015 (12 mois)	au 28/02/2014 (13 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	330 500	378 540
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	330 500	378 540
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	200	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	330 300	378 540
Participation des salariés	28 868	38 348
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	10 522 254	10 775 027
TOTAL DES CHARGES	10 392 540	10 639 898
RESULTAT NET	129 714	135 128
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2014 au 28 Février 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Augmentation de capital de 19 000 € portant celui-ci à 26 500 €, de 2 650 parts de 10€ chacune, restant la propriété à 100% de l'associé unique.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 28/02/2015 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général à jour des règlements du comité de la réglementation comptable et dans le respect du principe de prudence.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 37 377€.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

> Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.



Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
	3 ans	de 1 à 3 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Brevets	20 ans	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements des terrains	50 ans	de 20 à 50 ans
Bâtiments commerciaux	25 ans	20 ans
Bâtiments industriels	30 ans	25 ans
Immeubles à usage de bureaux	12 ans	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	5 ans	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	10 ans	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de transport	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	10 ans	10 ans
Mobilier		

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique au cours du mois de clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur du stock est déterminée au moyen du progiciel du magasin.

Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert (partiellement ou totalement) ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie D'assurances externe AXA. La valorisation du capital prévu est de 21 532€ au 31/12/2014

> Médailles du travail

La convention collective, l'accord d'entreprise ou les usages ne prévoit pas le versement de gratification à l'occasion de la remise de médailles du travail.

> Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 643 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6 643		6 643
Immobilisations financières				
TOTAL		6 643		6 643

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 335 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 335		1 335
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		1 335		1 335

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	6 643	1 335	5 308	3 ans
TOTAL	6 643	1 335	5 308	

Etat des créances = 405 933 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	405 933	405 933	
TOTAL	405 933	405 933	



Dépréciations = 40 472 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	19 690	209			19 899
Comptes de tiers	2 912	17 661			20 573
Comptes financiers					
TOTAL	22 602	17 870			40 472

Produits à recevoir par postes du bilan = 54 285 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	52 893
Autres créances	1 392
Disponibilités	
TOTAL	54 285

Charges constatées d'avance = 8 504 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 26 500 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	750	10,00	7 500
Titres émis	1 900	10,00	19 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 650	10,00	26 500

Etat des dettes = 1 150 703 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	891 434	891 434		
Dettes fiscales & sociales	258 524	258 524		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	745	745		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 150 703	1 150 703		

Charges à payer par postes du bilan = 301 975 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	102 616
Dettes fiscales & sociales	198 614
Autres dettes	745
TOTAL	301 975



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 10 183 344 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 111 414	99,29 %
Prestations de services	72 744	0,71 %
Rabais, remises & ristournes accord	-813	-0,01 %
TOTAL	10 183 344	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 54 285 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Prov genedis avd opus 03/2013(418000)	8 087
Genedis avd pft(418200)	1 084
Genedis avd direct(418300)	28 861
Genedis avd ristourne fidelite(418400)	7 703
Avd incitive livraison(418600)	3 115
Ristourne tm(418700)	4 043
TOTAL	52 893

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	1 392
TOTAL	1 392

Charges constatées d'avance = 8 504 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	8 504
TOTAL	8 504

Charges à payer = 301 975 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	41 977
Factures non parvenue aquilon(408110)	60 639
TOTAL	102 616



Dettes fiscales et sociales		Montant
	Provision 13° mois(428100)	7 045
	Prime vacances(428110)	3 600
	Primes resultat(428120)	2 508
	Provisions congés payés(428200)	63 920
	Prime de précarité(428330)	6 897
	Charges sur 13°mois(438100)	4 932
	Prime vacances(438110)	1 575
	Charg. prime resultat(438120)	1 756
	Charg. soc./prov cp(438200)	23 663
	Prime de précarité(438330)	2 168
	Rsi compte regroupe(438620)	14 737
	Charges à payer(448600)	76
	Cet(448610)	32 084
	Taxe apprentissage(448620)	5 267
	Formation(448630)	12 051
	Aide à la construction(448640)	2 922
	Organic/contrib.de solidarite(448650)	13 412
TOTAL		198 614

Autres dettes		Montant
	Bons achats fidelite(419811)	745
TOTAL		745

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Suite à une décision prise par la Médecine du travail, par l'intermédiaire de l'Association ASTIA , postérieure à la clôture de l'exercice, en date du 08 avril 2015, Monsieur BOUDIA Nordine est déclaré inapte à son poste et devra, en cas de non possibilité de reclassement, bénéficier d'une indemnité évaluée à 5 819 €.

CQFD Services - Cash Quality Food & Drinks Services
SARL au capital de 46 500 euros
Siège social : 146, avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
790.991.087 RCS TOULOUSE

*Cash Quality Food & Drinks Services
à l'original
Da*

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 AOUT 2015**

L'an deux mille quinze,
Le vingt-huit août,
A quinze heures,
Au siège social à TOULOUSE,

Monsieur Pascal GHIDAGLIA,

Propriétaire de la totalité des 4 650 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société CQFD Services - Cash Quality Food & Drinks Services,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, **Monsieur Pascal GHIDAGLIA**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 28 février 2015 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2015,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 129 713,89 euros en totalité au compte "autres réserves", qui s'élève ainsi à 262 192,16 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Da

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Convention conclue avec Monsieur Pascal GHIDAGLIA, gérant associé unique.

Au titre de l'exercice écoulé, la société a pris à sa charge définitive les cotisations sociales personnelles de la gérance pour un montant de 20 422 euros.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à la somme totale de 46 800 euros.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pascal GHIDAGLIA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.